

Les écoles publiques européennes (EPS) : Une réponse aux changements démographiques au Luxembourg ?

Elif Tuğçe Gezer, Susanne Backes, Ulrich Keller & Thomas Lenz



Autres ressources
bildungsbericht.lu

La présente contribution offre un aperçu des fondements conceptuels et empiriques des écoles publiques européennes (*European Public Schools*, EPS) récemment établies au Luxembourg. Notre recherche s'intéresse principalement à la question de savoir quels groupes d'élèves optent pour cette nouvelle offre scolaire publique – qui choisit donc de fréquenter une EPS – et ce qui caractérise les parcours des élèves de ces écoles. Nous tâcherons notamment de déterminer si ces parcours sont davantage marqués par des ruptures ou par de la continuité. Ceci est intéressant du point de vue de la sociologie de l'éducation, puisque les décisions prises en matière d'éducation sont bel et bien socialement sélectives (Boudon, 1974 ; Hadjar & Backes, 2021). C'est pourquoi cette contribution présente, d'une part, de premières analyses descriptives de la démographie des élèves et, d'autre part, leurs parcours scolaires correspondants en s'appuyant sur des données administratives des élèves (fichier élèves ; *Scolaria*) ainsi que sur des données issues des Épreuves Standardisées (ÉpStan), le monitoring scolaire national.¹

1. Les écoles publiques européennes (EPS)

La diversité (linguistique) croissante au Luxembourg entraîne des inégalités en matière d'éducation, le système scolaire public trilingue n'étant plus suffisamment adapté à la population multiculturelle et plurilingue du pays. Les EPS ont été conçues afin de mieux tenir compte de la diversité et du plurilinguisme du pays. À cet égard, leur fonctionnement est semblable à celui des deux

Écoles européennes I et II inaugurées au Luxembourg en 1953 et en 2004, fondées et financées par les gouvernements des États membres de l'UE. Les EPS adaptent le programme d'études européen (MENJE, 2024b) des Écoles européennes I et II, mais, contrairement à ces dernières, elles sont intégralement financées par l'État et sont accessibles à tou-te-s. Le Luxembourg compte actuellement plus d'EPS que les autres pays européens ; l'École Internationale Differdange et Esch-sur-Alzette (EIDE) est d'ailleurs la plus grande EPS d'Europe (Office of the Secretary-General of the European Schools, n.d.).

2. Structure et langue d'enseignement des EPS

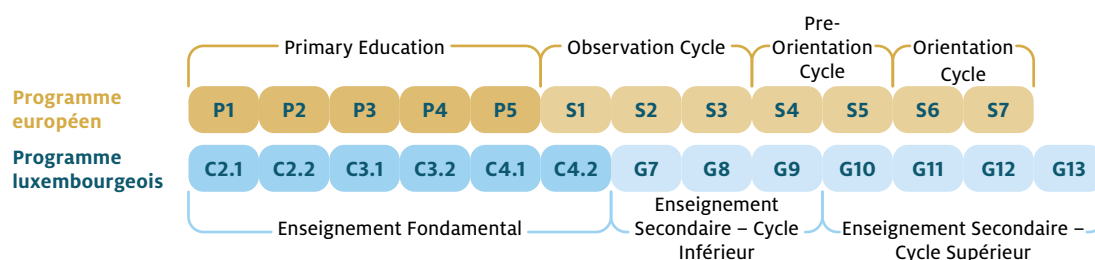
Le programme d'études européen organise son enseignement en trois cycles : l'enseignement précoce, l'enseignement primaire (P1–P5) et l'enseignement secondaire (S1–S7), lui-même divisé en trois sous-cycles (Office of the Secretary-General of the European Schools, n.d.). La correspondance entre les classes des EPS et celles du programme d'études luxembourgeois, c'est-à-dire le curriculum national, est représentée à la figure 1 (Backes et al., 2023). Contrairement au programme d'études luxembourgeois (qui propose par exemple l'ESC, l'ESG ou encore le DT, le DAP et le CCP), les écoles européennes ne disposent pas de plusieurs filières dans le secondaire mais prévoient un système d'enseignement commun (tronc commun).

Les EPS proposent des sections linguistiques allemande, française et anglaise. Les élèves peuvent ainsi

¹ : Pour plus d'informations sur le domaine de recherche, voir la version longue de cette contribution, disponible sur bildungsbericht.lu (voir aussi Gezer et al., 2023 ; Backes et al., 2023).



Fig. 1: Organisation des classes dans le programme d'études européen par rapport au programme luxembourgeois



choisir parmi trois langues d'enseignement selon celle qui correspond à leur première langue ou à la langue la plus proche de celle parlée à la maison. En outre, le luxembourgeois est une matière obligatoire pour tous les élèves (MENJE, 2024a).

3. Évolution du nombre d'élèves inscrit-e-s dans les EPS et sites au Luxembourg

Depuis la création de la première EPS (EIDE) en 2016, cinq autres ont ouvert leurs portes, de sorte que la part des élèves en EPS par rapport à l'ensemble de la population scolaire dans les écoles publiques a considérablement augmenté (passant de 0,2 à 3,9 % dans le primaire et de 0,2 à 5,7 % dans le secondaire, voir figure 2).²

Les EPS récemment ouvertes proposent initialement des classes dans les niveaux inférieurs de l'enseignement primaire (P1-P2) et secondaire (S1-S2). Cela explique la variation du nombre d'élèves entre les divers niveaux de classe pendant l'année scolaire 2022/23, les chiffres étant encore nettement plus faibles pour les niveaux supérieurs (voir figure 3).

Les six EPS existant au Luxembourg pendant l'année scolaire 2022/23 sont réparties sur l'ensemble du territoire national, avec des zones de recrutement de tailles différentes.

Les cartes de la figure 4 montrent les sites des EPS et les communes d'origine des élèves du secondaire inférieur de chaque école (S1 à S3, cf. fig. 1). Le dégradé indique, pour chaque commune et par rapport au nombre total d'élèves du cycle secondaire inférieur inscrit-e-s dans une école publique, la proportion d'élèves fréquentant une EPS ou suivant le programme d'études euro-

péen dans l'école reprise sur la carte. On observe que la proportion d'élèves résidant dans une commune où se trouve une EPS et suivant le programme européen varie fortement d'une localité à l'autre. C'est ainsi qu'à Clervaux (site du LESC), 20 % des élèves du secondaire inférieur suivent le programme européen du LESC (les établissements LESC et LLIS proposent le programme luxembourgeois en parallèle au programme européen). Dans deux communes voisines, on constate une proportion plus élevée (allant de 24 à 28 %) d'élèves suivant le programme européen du LESC. Dans la commune de Junglinster (site du LLIS), 23 % des élèves suivent le programme d'études européen ; à Differdange (l'un des deux sites de l'EIDE), ils-elles sont 20 % à le faire.

Fig. 2: Proportion d'élèves en EPS par rapport à l'ensemble des élèves dans l'enseignement publique

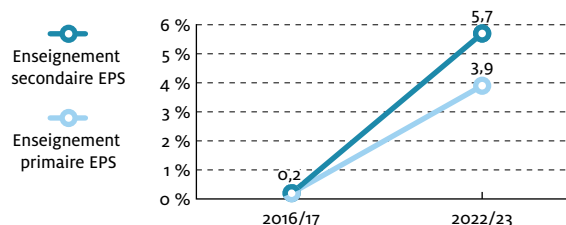
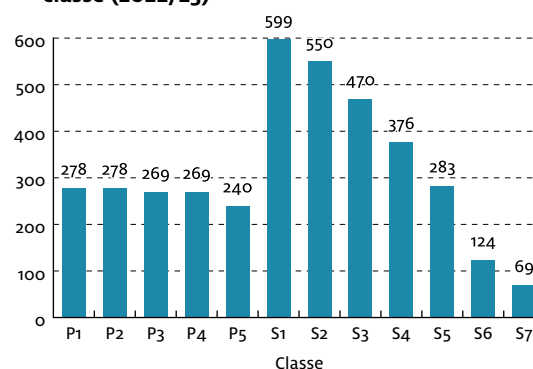


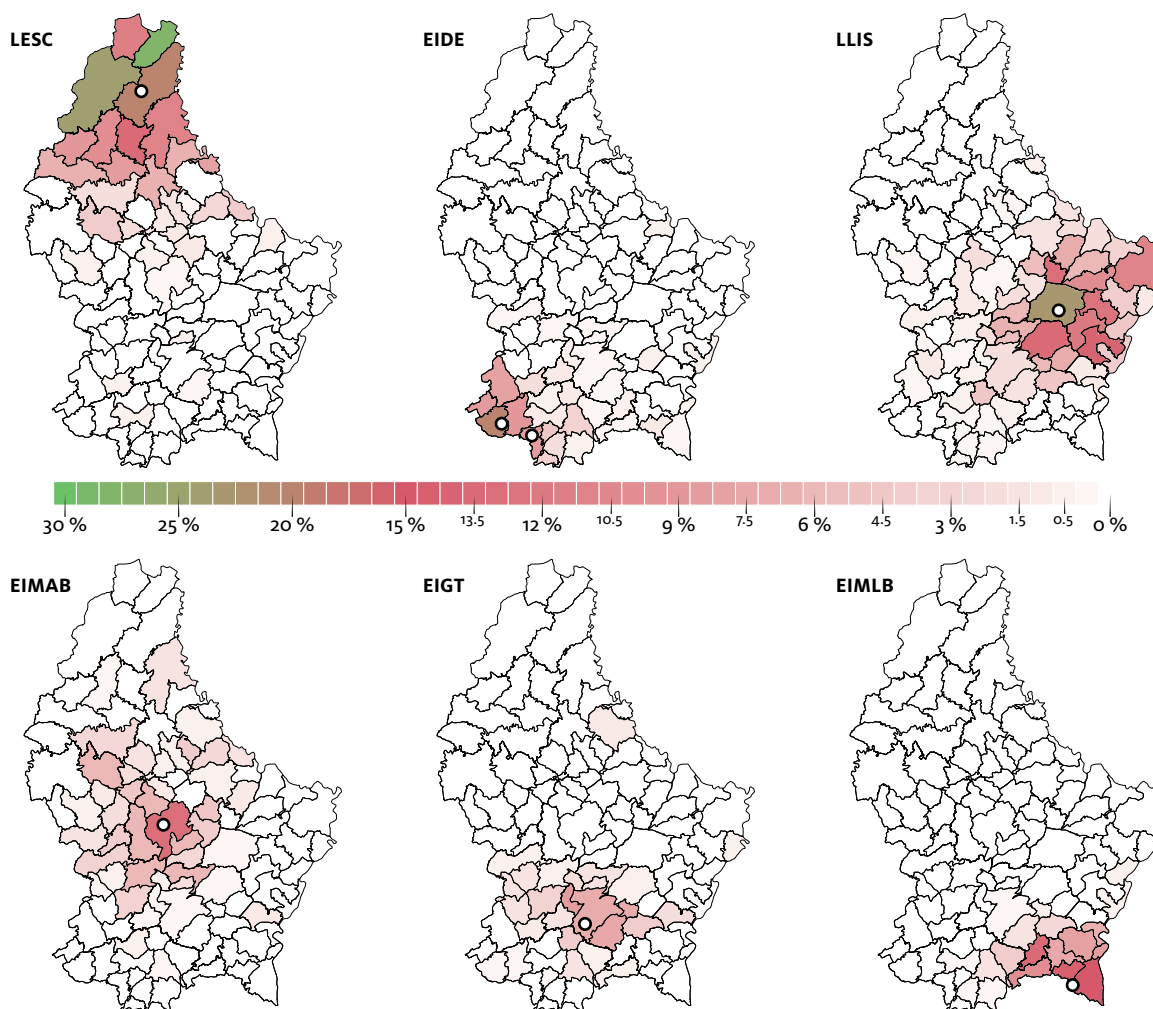
Fig. 3: Nombre d'élèves inscrit-e-s en EPS par niveau de classe (2022/23)



2: École Internationale Differdange et Esch-sur-Alzette (EIDE), depuis 2016 ; École Internationale Edward Steichen (LESC), Lënster Lycée International School (LLIS), École Internationale de Mondorf-les-Bains (EIMLB), depuis 2018 ; École Internationale Mersch Anne Beffort (EIMAB), depuis 2021 ; École Internationale Gaston Thorn (EIGT), depuis 2022.



Fig. 4: Sites et zones de recrutement des EPS au Luxembourg (Enseignement secondaire inférieur; 2022/23)



Les communes à proximité desquelles sont implantés d'autres établissements secondaires publics présentent des proportions moins élevées d'élèves en EPS. Par exemple, seuls 6,8 % des élèves du secondaire inférieur de Luxembourg-Ville sont inscrit·e·s à l'EIGT.

4. Démographie

La figure 5 présente les diverses nationalités des élèves dans le niveau primaire et secondaire en comparant l'ensemble des écoles suivant le programme d'études européen (EPS) avec toutes celles appliquant le programme d'études luxembourgeois. Les élèves portugais·e·s représentent le plus grand groupe de ressortissant·e·s étrangers·ères dans les établissements suivant le pro-

gramme d'études luxembourgeois (15,3 % des élèves du primaire et 18,9 % dans le secondaire). Dans les EPS, en revanche, les élèves non ressortissant·e·s de l'UE sont les plus nombreux·euses (26,6 % dans le cycle primaire et 22,6 % dans le secondaire), suivi·e·s des élèves français·e·s dans le primaire (20,6 %) et portugais·e·s dans le secondaire (14,4 %).

La figure 6 illustre la répartition des élèves de l'enseignement primaire³ en fonction de la langue majoritairement parlée à la maison, en distinguant les établissements suivant le programme d'études luxembourgeois et ceux suivant le programme européen. Ainsi, le français (43,8 %) était la langue la plus fréquemment parlée à la maison par les élèves inscrit·e·s dans les EPS, alors que dans le programme d'études

3: Les parents peuvent indiquer plusieurs langues. Les données illustrées ici se basent sur les langues parlées à la maison, telles qu'indiquées par les parents, sans aucune hiérarchisation en fonction de la langue principalement utilisée. De ce fait, les élèves parlant plus d'une langue peuvent apparaître plusieurs fois dans la figure 6 et la somme des données n'est pas équivalente à 100 %.



Fig. 5: Répartition des élèves selon leur nationalité dans le programme d'études luxembourgeois par rapport au programme européen (2022/23)⁴

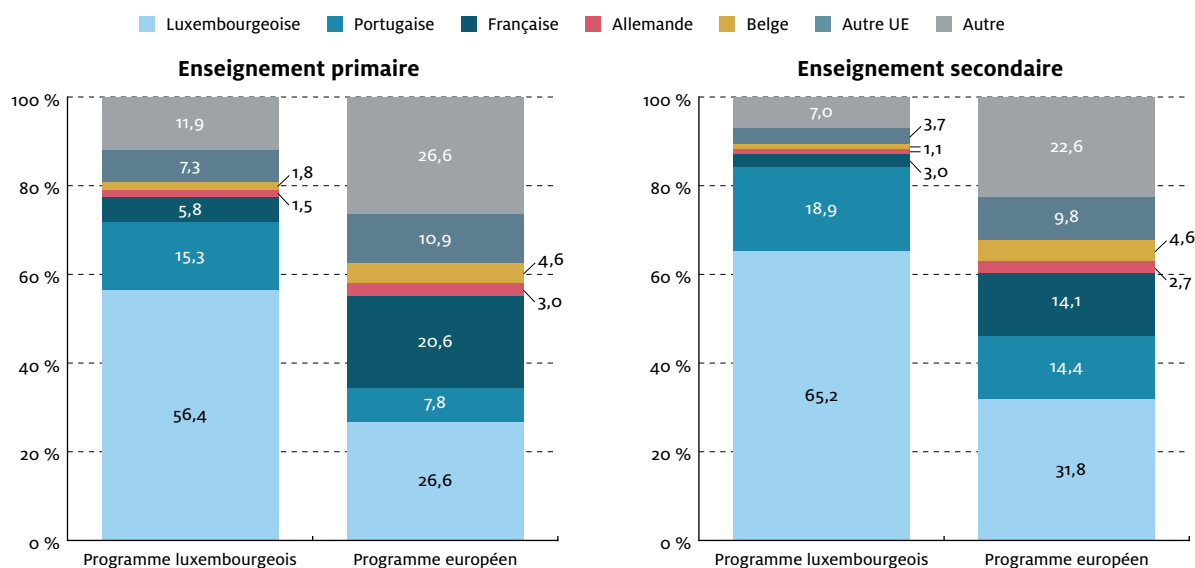
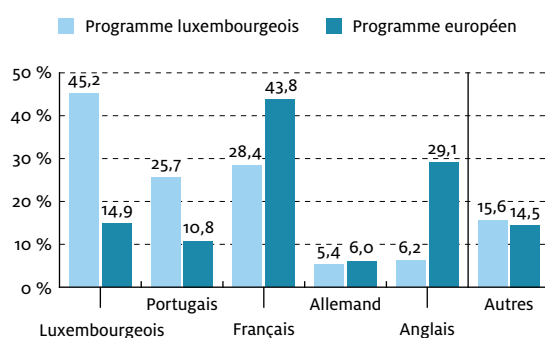


Fig. 6: Répartition des élèves de l'enseignement primaire selon la langue parlée à la maison, suivant le programme d'études luxembourgeois ou le programme européen (2022/23)

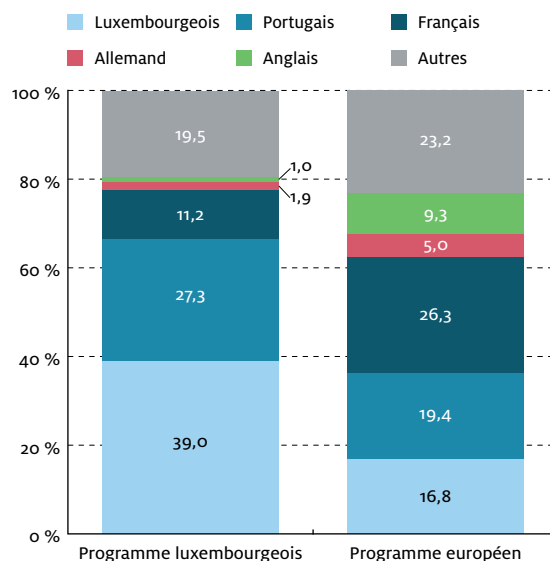


luxembourgeois, la langue la plus parlée était le luxembourgeois (45,2 %). 14,5 % des élèves des EPS ne parlaient à la maison aucune des cinq langues principales, mais une ou plusieurs autres langues.

Il en va de même pour la langue majoritairement parlée à la maison par les élèves du secondaire (voir figure 7)⁵. Dans le programme d'études luxembourgeois, 39,0 % des élèves parlent principalement le luxembourgeois, alors que dans le programme d'études européen, la plus grande proportion (26,3 %) parle principalement le français.

L'inégalité sociale et le risque de pauvreté au Luxembourg ont globalement augmenté ces dernières années

Fig. 7: Répartition de la langue majoritairement parlée à la maison dans le secondaire, suivant le programme d'études luxembourgeois ou le programme européen (2022/23)



(voir factsheet 1). Ces inégalités croissantes à l'échelle de la société se reflètent également au sein des écoles. La figure 8 illustre la répartition de l'indice du statut socio-économique (HISEI⁶) des élèves dans les écoles publiques du programme d'études luxembourgeois par rapport au curriculum européen. On observe que, dans le primaire, le statut socio-économique des élèves des EPS (avec une valeur moyenne de 59,4) est supérieur à

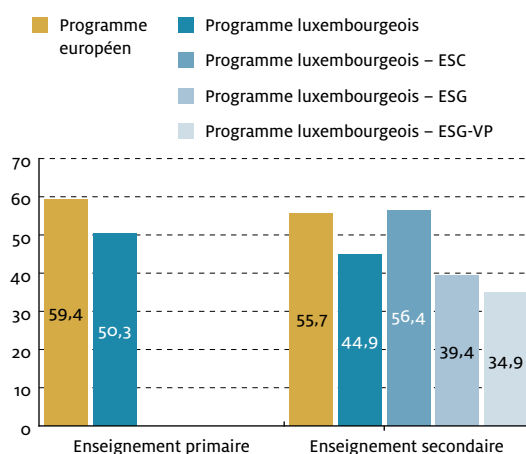
4: Les données se basent sur la première nationalité indiquée dans le jeu de données administratives. À cet égard, il convient de noter que dans la population totale, 18 % de Luxembourgais possèdent plus d'une nationalité (STATEC, 2023 ; voir aussi factsheet 2).

5: Dans le jeu de données administratives relatives à l'enseignement secondaire, seule une langue principalement parlée à la maison peut être indiquée. Il convient de souligner que l'on ne dispose d'aucune donnée relative à la langue parlée à la maison pour 23,4 % des élèves des EPS. Dans les établissements appliquant le programme d'études luxembourgeois, cette information ne manque que pour 2,1 % des élèves.

6: Source de données : Données-épStan. L'indice HISEI reflète le statut socio-économique professionnel des parents et peut comprendre des valeurs entre 10 (p. ex. aide-cuisiniers-ères) et 89 (p. ex. médecins). On a systématiquement considéré le statut socio-économique le plus élevé des deux parents.



Fig. 8: Indice moyen du statut socio-économique des parents d'élèves suivant le programme d'études luxembourgeois par rapport au programme européen (2022/23)



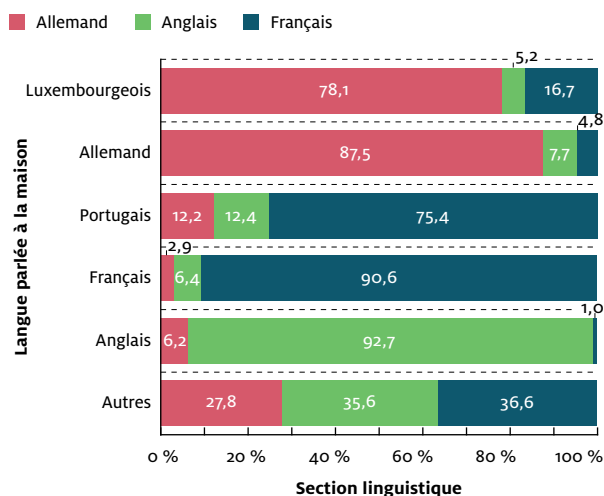
celui des élèves suivant le programme d'études luxembourgeois (50,3) (voir aussi factsheet 8). Il en va de même dans le secondaire, où la valeur de l'indice HISEI moyen pour l'ensemble des élèves des EPS (55,7) est supérieure à la valeur moyenne pour l'ensemble des élèves suivant le programme luxembourgeois (44,9). Toutefois, si l'on considère les valeurs moyennes de l'indice HISEI dans les diverses filières du programme d'études luxembourgeois (ESC, ESG et ESG-VP), on constate que la valeur des EPS est très légèrement inférieure à celle de la filière académique du programme d'études luxembourgeois (ESC).

5. Sections linguistiques au sein des EPS

Nous souhaitons ici mettre en évidence les diverses sections linguistiques des EPS, dans la mesure où elles constituent une caractéristique essentielle de cette nouvelle offre scolaire. La figure 9 représente les sections linguistiques (allemande, anglaise et française) fréquentées par les divers groupes d'élèves, répartis selon la langue principalement parlée à la maison (pour les classes de l'enseignement secondaire des six EPS pendant l'année scolaire 2022/23).⁷

De façon peu surprenante, les élèves francophones fréquentent principalement la section française (90,6 %, n = 494), les élèves anglophones la section anglaise

Fig. 9: Langue principalement parlée à la maison par les élèves du secondaire des EPS, par section linguistique (2022/23)



(92,7 %, n = 179) et les élèves germanophones la section allemande (87,5 %, n = 91). Il est intéressant de constater une variation plus importante quant au choix de la section pour les élèves parlant le luxembourgeois ou le portugais à la maison : alors que 78,1 % (n = 271) des élèves de langue luxembourgeoise fréquentent la section germanophone, on en retrouve également une proportion non négligeable dans une des autres sections linguistiques (21,9 %, n = 76), sachant que la majorité choisit la section française. De même, les trois quarts des élèves lusophones fréquentent la section francophone (75,4 %, n = 303), alors que le groupe restant se répartit équitablement entre les sections anglaise et allemande.

6. Parcours scolaires

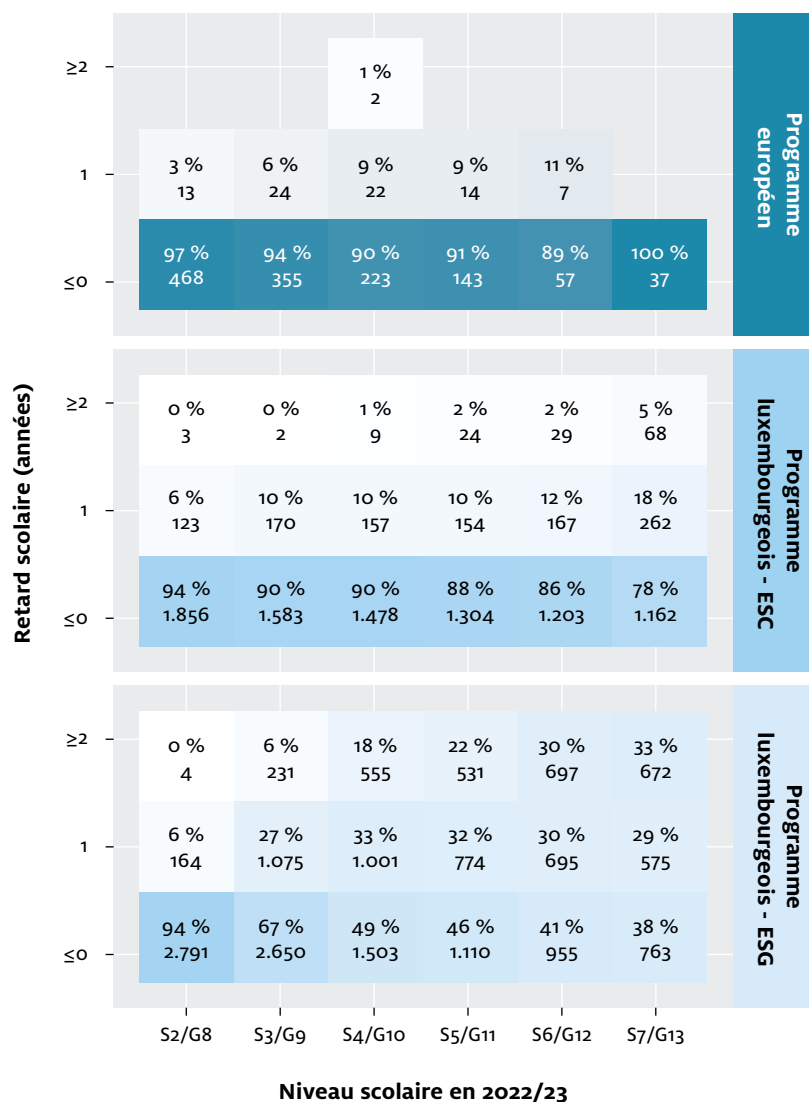
Outre la composition démographique (voir la section 4) et les compétences des élèves (voir Colling et al. dans le présent rapport), il est également pertinent d'examiner leurs parcours scolaires afin d'analyser les nouvelles offres éducatives telles que les EPS.

Par conséquent, nous nous penchons ici sur les retards scolaires des élèves du secondaire. Pour ce faire, nous calculons le niveau de retards scolaires pour les élèves inscrit·e·s pendant l'année scolaire 2022/23 et qui sont resté·e·s dans le même programme d'études depuis le début de l'enseignement secondaire (qui ont donc

7: La figure 9 se base sur une population de 2 009 élèves (97 % des élèves suivant le programme d'études européen dans le secondaire) inscrit·e·s dans l'une des trois sections linguistiques. Les 3 % restants correspondent à des jeunes fréquentant par exemple des classes destinées à leur fournir un soutien lors de leur passage dans le système régulier (p. ex. une classe d'accueil ou une classe d'initiation professionnelle).



Fig. 10: Retard scolaire (nombre & pourcentage) dans le programme d'études luxembourgeois par rapport au programme européen (2022/23)⁸



fréquenté soit une EPS, soit le programme d'études luxembourgeois).

La figure 10 montre que dans le niveau secondaire, on recense moins de retards scolaires pour les élèves des EPS (cellules plus sombres) que pour leurs camarades du programme d'études luxembourgeois. Par exemple, en classe de S5 du programme d'études européen, 91 % des élèves affichent un parcours sans retard scolaire (≤ 0), tandis qu'ils-elles ne sont que 88 % dans la onzième classe de l'ESC (programme d'études luxembourgeois) et 46 % dans l'ESG. Le redoublement

d'une classe est donc nettement plus rare dans les EPS que dans les écoles suivant le programme d'études luxembourgeois.

Nous examinons ci-après dans quelle mesure les parcours des élèves du secondaire des EPS se caractérisent par une continuité ou par des ruptures (notamment à travers un changement de type d'enseignement). Pour l'élève en effet, un changement d'établissement ou de type d'enseignement peut constituer un événement (critique) central ou un défi pour s'adapter à de nouvelles méthodes d'apprentissage, à de nouvelles exigences et

8: Dans la version longue de cet article, disponible en ligne, cette analyse est également disponible pour le primaire (voir bildungsbericht.lu).



en vue de trouver sa place au sein de la nouvelle classe (Koch, 2006). La figure 11 illustre le déroulement du parcours scolaire des 496 élèves ayant entamé le secondaire dans une EPS en 2021/22⁹. Il convient de préciser que, compte tenu de la création récente des EPS, les élèves de la première classe du secondaire se composent à 31,3 % d'élèves ayant suivi le primaire au sein d'une EPS (principalement issus de la P5, comme attendu), alors que la majorité des élèves, soit 53,6 %, provient d'établissements appliquant le programme d'études luxembourgeois, dont la plupart ont suivi le cycle 4.2. Par conséquent, ils-elles ont au début du secondaire un an de plus que les élèves ayant déjà effectué le primaire au sein d'une EPS. 13,7 % des élèves de S1 de l'année scolaire 2021/22 sont nouvellement inscrits dans le système scolaire, ce qui laisse supposer que les EPS représentent elles aussi une offre scolaire valable pour les élèves en mobilité internationale. Des analyses supplémentaires montrent, comme l'on pouvait s'y attendre, que la part des élèves de S1 ayant déjà suivi l'enseignement primaire dans une EPS augmente à chaque nouvelle cohorte d'EPS.

En ce qui concerne la suite de leur parcours pendant l'année scolaire 2022/23, 444 élèves (89,5 %) poursuivent leur scolarité dans la classe suivante (S2) de l'EPS (voir figure 11) ; les autres élèves redoublent la classe au sein de l'EPS ou optent pour une autre offre EPS (p. ex. classe d'accueil) (n = 20), passent dans le programme d'études luxembourgeois après la première

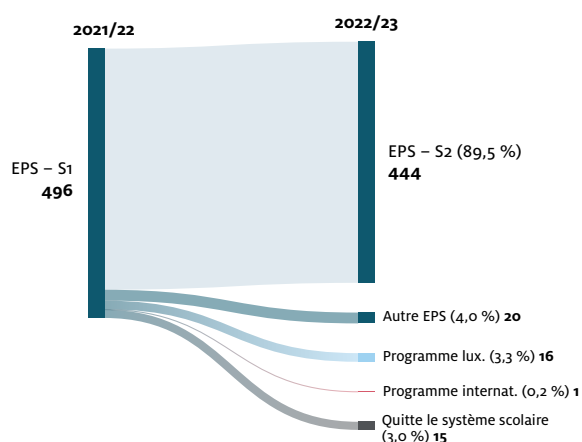
année du secondaire (n = 16), passent dans un autre programme international (n = 1) ou quittent le système scolaire public luxembourgeois (n = 15).

L'examen des parcours des élèves de S1 en fonction de leur contexte linguistique (voir tableau 1, ligne supérieure, « Régulier ») montre que le taux de parcours continu où les élèves passent de la S1 en 2021/22 à la S2 en 2022/23 varie légèrement d'un groupe à l'autre (voir les données mises en évidence).

Ainsi, les élèves parlant principalement le français à la maison affichent un taux de continuité plus élevé (93,0 %) que leurs camarades lusophones (90,0 %), qui présentent à leur tour des taux de continuité légèrement supérieurs à ceux de leurs camarades parlant anglais (87,8 %) ou luxembourgeois (85,7 %).

Il est également intéressant de comparer les taux de maintien après la première classe du secondaire au sein d'une EPS (passage de la S1 à la S2) à ceux enregistrés à la fin de la première classe du secondaire dans l'ESC du programme d'études luxembourgeois (passage de la 7^e à la 6^e). À cette fin, nous analysons le pourcentage d'élèves qui passent de la 7^e dans l'ESC en 2021/22 à la 6^e dans l'ESC en 2022/23 et qui présentent donc un parcours régulier, dans le même type d'enseignement et sans redoublement (voir les données mises en évidence dans la partie inférieure du tableau 1). La comparaison montre que les élèves de l'ESC du programme d'études luxembourgeois présentent un taux de maintien légèrement supérieur à celui des élèves des EPS. Toutefois, en comparant les groupes linguistiques, on voit aussi que les élèves lusophones présentent des chances de maintien beaucoup plus élevées dans une EPS que dans l'ESC. Pour les groupes francophones et anglophones, le taux de maintien est légèrement supérieur dans les EPS par comparaison avec l'ESC. Le tableau 1 contient en outre d'autres informations sur le parcours des élèves, notamment les pourcentages des autres formes de maintien dans le même programme d'études (p. ex. redoublement, accélération ou changement au sein du même système), le passage dans d'autres programmes scolaires et la sortie du système scolaire. On constate par exemple qu'une proportion plus importante d'élèves quitte le système dans les EPS, ce qui est probablement lié à leur

Fig. 11: Parcours des élèves des EPS au début du cycle secondaire (S1) (cohorte 2021/22, n = 496)⁹



9: L'analyse porte sur les élèves fréquentant les classes des EPS qui mènent au Baccalauréat européen. Par conséquent, les élèves fréquentant la voie de préparation dans une EPS ne sont pas pris-e-s en compte dans les analyses suivantes.



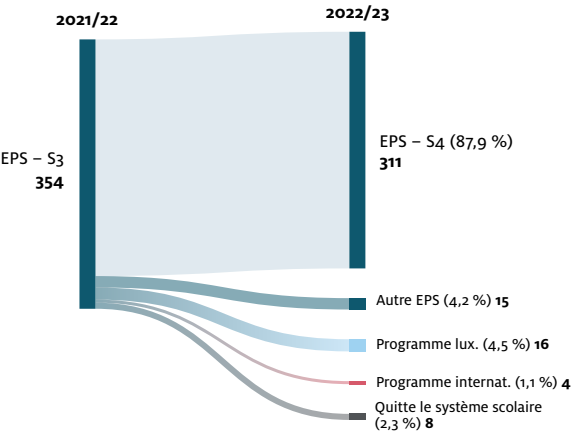
Tab. 1: Taux de maintien des élèves dans l'enseignement secondaire inférieur par groupe linguistique dans le programme d'études européen et dans le programme luxembourgeois (cohorte 2021/22) (pourcentage & nombre)

	2021/22 → 2022/23	Tou-te-s les élèves	Groupe linguistique luxembourgeois	Groupe linguistique lusophone	Groupe linguistique francophone	Groupe linguistique anglophone
Programme européen	Régulier S1 → S2	89,5 % (n = 444)	85,7 % (n = 66)	90,0 % (n = 63)	93,0 % (n = 120)	87,8 % (n = 43)
	Autre maintien dans l'EPS (p. ex. redoublement)	4,0 % (n = 20)	6,5 % (n = 5)	4,3 % (n = 3)	3,9 % (n = 5)	4,1 % (n = 2)
	Passage dans un autre programme internat.	0,2 % (n = 1)			0,8 % (n = 1)	
	Passage dans le programme lux.	3,3 % (n = 16)	6,5 % (n = 5)	5,7 % (n = 4)	0,8 % (n = 1)	
	Quitte le système	3,0 % (n = 15)	1,3 % (n = 1)		1,6 % (n = 2)	8,2 % (n = 4)
Programme luxembourgeois - ESC	Régulier 7 ^e → 6 ^e	91,5 % (n = 1.901)	93,5 % (n = 975)	84,9 % (n = 185)	91,3 % (n = 304)	85,2 % (n = 23)
	Autre maintien dans le programme lux. (p. ex. redoublement)	7,3 % (n = 151)	6,1 % (n = 64)	14,2 % (n = 31)	6,0 % (n = 20)	11,1 % (n = 3)
	Passage dans un autre programme internat.	0,1 % (n = 2)	0,1 % (n = 1)			
	Passage dans une EPS	0,3 % (n = 7)	0,1 % (n = 1)	0,5 % (n = 1)	0,9 % (n = 3)	
	Quitte le système	0,8 % (n = 17)	0,2 % (n = 2)	0,5 % (n = 1)	1,8 % (n = 6)	3,7 % (n = 1)

contexte démographique, et au niveau de mobilité plus élevé de leurs parents.

Dans l'ESG (non illustré ici), le taux de maintien est légèrement supérieur. Il est néanmoins difficile de formuler d'autres interprétations ici, puisque les filières au sein de l'ESG préparent à différents certificats et diplômes de fin d'études, que des passages d'une filière à l'autre sont possibles et qu'il est impossible d'examiner ces derniers en détail ici. Cependant, étant donné la mise en place récente des EPS et leur développement progressif, les données restent à ce jour trop limitées pour permettre des généralisations. Davantage d'informations sont donc nécessaires pour permettre des comparaisons plus pertinentes.

Fig. 12: Parcours des élèves en EPS après le cycle d'orientation (S3) (cohorte 2021/22, n = 354)



Une autre question concerne le parcours scolaire des élèves des EPS après le cycle d'observation, c'est-à-dire à la fin de la S3. La majorité des élèves de S3 (87,9 %) poursuivent leur formation dans la classe suivante d'une EPS (voir figure 12). En tout, 5,6 % passent à un autre type d'enseignement ou quittent le système scolaire luxembourgeois (2,3 %). Comme la langue d'instruction dans l'enseignement secondaire luxembourgeois est plutôt marquée par l'allemand (dans les formations professionnelles) ou le français (dans la filière académique ESC) selon la filière choisie, cela peut impliquer que les élèves qui changent de type d'enseignement l'année suivante suivent un autre programme d'études dans une autre langue d'enseignement que précédemment. C'est pourquoi nous nous proposons de consacrer des recherches futures spécifiques à l'analyse des parcours ultérieurs des élèves quittant une EPS pour passer à un autre programme d'études. Il conviendra alors d'étudier, le cas échéant, dans quelle mesure un changement éventuel de la langue d'instruction entraîne des répercussions sur la suite du parcours scolaire en fonction de la section linguistique de l'EPS fréquentée auparavant et de la nouvelle filière. Pour ce faire, il faudra disposer de données sur un plus grand nombre d'élèves ayant déjà atteint le cycle secondaire supérieur.

Dans le programme d'études européen, la S5 (cycle de pré-orientation, voir figure 1) clôture une autre phase de l'enseignement secondaire, de sorte qu'il convient aussi d'examiner le maintien dans le système après ce stade. Des analyses des parcours scolaires de la cohorte 2021/22, non représentées ici, montrent que 85,5 % des élèves de S5 poursuivent leur parcours au sein de l'EPS sans redoublement, passant donc en S6. Par ailleurs, 6,9 % quittent le système scolaire et 3,1 % passent au programme d'études luxembourgeois.

7. Conclusions

Les EPS présentent quelques différences par rapport aux écoles publiques qui appliquent le programme d'études luxembourgeois, surtout pour ce qui est de leur approche en matière d'enseignement plurilingue et de la structure des études. En raison de leur existence récente, de leurs sites à ce jour et de leur programme d'études

propre, elles attirent davantage certains groupes que d'autres. Par conséquent, elles se distinguent des écoles publiques qui suivent le programme d'études luxembourgeois quant à la nationalité des élèves, à la langue principalement parlée à la maison et au contexte socio-économique. Bien qu'il y ait également quelques différences dans la composition démographique des élèves au sein du groupe des EPS (voir aussi factsheet 8), il semble qu'elles offrent dans la plupart des cas une meilleure adéquation linguistique à leurs élèves, puisque ceux-ci peuvent choisir une section linguistique en fonction de leur langue dominante. En outre, on recense dans les EPS une plus grande continuité des parcours scolaires pour les divers groupes linguistiques et généralement moins de retards scolaires et moins de phases de décision et d'orientation. Associée à la structure organisationnelle des EPS (système d'enseignement commun, sans filière), cette « meilleure adéquation linguistique » conduit à un système scolaire sensiblement différent du système traditionnel mais qui, en raison précisément de ces deux caractéristiques, semble aussi mieux adapté à la population scolaire actuelle du Luxembourg. En effet, les élèves peuvent effectuer leur scolarité dans la langue de leur choix, depuis l'enseignement primaire et jusqu'à la fin du secondaire, sans changer de langue d'instruction – comme c'est le cas dans le système luxembourgeois, où la langue varie en fonction de la filière choisie dans le secondaire. Les changements de langue d'instruction peuvent en effet constituer un obstacle de taille, en particulier pour les élèves qui n'ont pas forcément un bon accès au luxembourgeois, à l'allemand et au français en raison de leur contexte familial ou migratoire.

Actuellement, on peut néanmoins s'attendre à de premiers défis pour les élèves pour lesquels le système des EPS s'avère inefficace en raison de leur niveau d'exigence ou d'une orientation qu'il faudrait mieux focaliser sur leurs centres d'intérêt. Un passage dans un établissement suivant le programme d'études luxembourgeois peut dans ce cas être compliqué si la langue d'enseignement qui y prédomine (p. ex. l'allemand dans les formations professionnelles orientées sur la pratique) ne correspond pas à la section linguistique fréquentée dans l'EPS et n'a pas été étudiée de manière intensive en tant que langue étrangère supplémentaire.



Références

- Backes, S., Gezer, E. T., Keller, U. & Lenz, T. (2023). Educational Trajectories in Luxembourg's European Public Schools. In LUCET & SCRIPT, European Public School Report 2023: Preliminary Results on Student Population, Educational Trajectories, Mathematics Achievement, and Stakeholder Perceptions (pp. 71–95). LUCET & SCRIPT.
- Boudon, R. (1974). *Education, Opportunity and Social Inequality: Changing prospects in Western society*. Wiley.
- Gezer, E. T., Backes, S., Keller, U. & Lenz, T. (2023). European Public Schools in Luxembourg: History, Overview, Attendance Rates, and Composition of the Student Population. In LUCET & SCRIPT, European Public School Report 2023: Preliminary Results on Student Population, Educational Trajectories, Mathematics Achievement, and Stakeholder Perceptions (pp. 3–38). LUCET & SCRIPT.
- Hadjar, A. & Backes, S. (2021). Bildungsungleichheiten am Übergang in die Sekundarschule in Luxemburg. In LUCET & SCRIPT, Nationaler Bildungsbericht Luxemburg 2021 (pp. 86–93). LUCET & MENJE.
- Koch, K. (2006). Der Übergang von der Grundschule in die weiterführende Schule als biographische und pädagogische Herausforderung. In Ittel, A., Stecher, L., Merken, H. & Zinnecker, J. (Eds.), *Jahrbuch Jugendforschung* (pp. 69–89). Verlag für Sozialwissenschaften.
- MENJE. (2024a). Languages in Luxembourg Schools. <https://men.public.lu/en/systeme-educatif/langues-ecole-luxembourgeoise.html>.
- MENJE. (2024b). The Luxembourgish Education System. <https://men.public.lu/dam-assets/catalogue-publications/divers/informations-generales/systeme-educatif-luxembourgeois-apercu-en.pdf>.
- Office of the Secretary-General of the European Schools. (n. d.). Organisation of studies. <https://www.eursc.eu/en/European-Schools/studies/studies-organisation>.
- STATEC. (2023). Nationalities. <https://statistiques.public.lu/en/recensement/nationalites.html>.